

# RAPPORT D'ACTIVITE

# 2019





# INDEX



MESSAGE DU PRESIDENT .....04

## **AFFAIRES COURANTES**

CONDITIONS DE TRAVAIL ..... 07  
ACTIONS PROMOTIONNELLES..... 07  
FORMATION..... 08  
ACTIVITES DU SECRETARIAT ..... 11

## **RAPPORTS**

RAPPORT DE LA COMMISSION CPP/CCT ..... 14  
RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION INITIALE ..... 17  
RAPPORT DE LA COMMISSION SALON DES METIERS ..... 20  
RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION CONTINUE ..... 21  
RAPPORT DU CHEF EXPERT SANITAIRE..... 23  
RAPPORT DU CHEF EXPERT CHAUFFAGE..... 24  
RAPPORT DU CHEF EXPERT FERBLANTERIE..... 26  
RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES METIERS..... 27

## **COMITE, MEMBRES ET PARTENAIRES**

COMITE TEC-BAT ..... 36  
LISTE DES MEMBRES..... 37  
LISTE DES MEMBRES PARTENAIRES..... 40



# MESSAGE

## DU PRESIDENT

PATRICE CORDONIER

Après nos assises annuelles l'an passé à Sion dans la magnifique salle du Grand-Conseil, nous voici à nouveau réunis dans un autre cadre, celui du salon des métiers YourChallenge, ou votre association y prend bien évidemment une place importante.

### **Formation**

Comme vous l'avez certainement appris, plusieurs changements interviendront cette année dans le cadre de la formation initiale. En effet, l'introduction des nouvelles ordonnances concernant les métiers d'installateurs sanitaires, chauffage et ferblanterie entreront en vigueur au début de l'année scolaire, soit en août 2020. Ces apprentissages passeront de 3 à 4 ans et le plan de formation a été complètement retravaillé. Les supports et documents accompagnant la formation sont actuellement en cours de traduction. Des séances d'informations vont être mise en place en collaboration avec Suissetec afin d'accompagner et d'informer au mieux les entreprises formatrices. Nous vous rendons également attentifs lors de la conclusion des nouveaux contrats d'apprentissage à la nouvelle grille de salaire éditée par Suissetec et disponible sur le site du service de la formation professionnelle.

Votre association reste évidemment à votre disposition pour toutes questions y relatives pendant cette phase de transition et nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de cette mise en place. Nous vous informons également que dès la prochaine rentrée scolaire, les cours théoriques des projeteurs sanitaires et chauffage seront données à Martigny, ce qui favorisera et facilitera l'échange dans un cadre global entre les futurs monteurs et les futurs projeteurs.

### **Ateliers-écoles**

Dans le sillage des modifications d'ordonnances, votre association a validé en fin d'année l'ensemble des plans, des équipements et des modifications concernant la rénovation des ateliers écoles avec les différents services concernés. Des solutions sont actuellement à l'étude afin d'accélérer ces travaux et de reloger les cours interentreprises provisoirement pendant les travaux. Bien évidemment, nous espérons que tout se passe pour le mieux et je remercie le service de la formation professionnelle par son chef Claude Pottier pour toute l'énergie déployée à notre cause.

### **AFBAT**

Ce projet déjà lancée en 2018 sur l'initiative de M. Tenud Jean-Pierre, du Service de l'industrie, du commerce et du travail s'étale sur 5 ans et fort du succès déjà rencontré, de nouvelles sessions en soutien aux jeunes apprentis ont été mises en place. Je vous rappelle que ce projet soutenu par la fondation Werner Siemens vise à soutenir la formation professionnelle par l'intermédiaire de cours d'appui et par la fourniture et création de matériel et équipement didactique.

## **Campagne de publicité**

Constatant un fléchissement du nombre d'apprenti dans nos professions, votre comité a décidé de lancer en 2019 une campagne publicitaire. Cette dernière a rencontré un vif succès et couplé au salon des métiers, nous pourrions mesurer indirectement son impact lors de la prochaine rentrée scolaire. Pour mémoire, des affiches notamment ont été placées à des endroits stratégiques tels que magasins, gare CFF... dans toute la partie francophone du canton. Nous vous rappelons également que l'image et l'empreinte de notre savoir-faire est toujours véhiculé par le port du veston « Le DrJope ». Soyons fiers de ce que nous faisons, ayez confiance en nos valeurs, osez le porter. Vous êtes les ambassadeurs de nos métiers et évidemment votre secrétariat se tient toujours à disposition pour toute commande.

## **Make heat simple**

Fort du succès rencontré par la campagne Make Heat Simple, conjointement avec l'AVIE et Suissetec Oberwallis, votre association a mis sur pieds un cours de formation subventionné par SuisseEnergie sur les différents systèmes de réglage à distance disponible sur le marché. 4 sessions ont été mises sur pieds 2 dans le haut Valais et 2 dans le bas et plus de 50 personnes ont pu y prendre part. Le retour de ces cours était très positif et la collaboration des électriciens et chauffagistes était plus que bénéfique. Je tiens à remercier mon collègue président de l'AVIE, Thierry Salamin pour l'excellente collaboration. Cette campagne s'étend aujourd'hui à l'échelle nationale sur la base des expériences acquises en Valais et l'image que nous avons pu donner à l'extérieur est évidemment plus que positive.

## **Cours de formation – séances d'information**

En complément des cours de formation continue dispensés à vos employés, quelques cours supplémentaires ont été donnés à l'intention des entreprises et de leurs responsables : en effet en novembre passé nous avons mis en place en collaboration avec M. Gaillard, Président de l'association valaisanne des constructeurs de cheminée un cours intitulé « attestation thermique » visant à informer sur les démarches à entreprendre lorsqu'on fournit et pose un tube de fumée notamment. Cette soirée a rencontré un vif succès puisque plus de 30 membres étaient présents. M. Délitroz du service de l'Environnement a également transmis sur deux après-midi, une série d'informations qui nous concernent sur

- les changements liés à la législation fédérale, cantonale, communale, ...
- les obligations en matière d'exploitation et de contrôle des citernes à mazout
- comment trouver les documents officiels
- quelles sont les démarches à entreprendre auprès des services
- les problèmes pratiques rencontrés sur le terrain

Au vu du succès et de l'intérêt à suivre ces cours, votre association désire maintenir régulièrement des soirées ou fin d'après-midi sur des thèmes bien spécifiques. Ces moments partagés entre tous favorisent l'échange d'expérience et l'émergence d'idées.

Dans le cadre de la Swissbau 2020 qui s'est déroulé en janvier, un nouveau programme national intitulé « Chauffer renouvelable » a été lancé et nous impacte à nouveau. Réservez donc déjà les dates de cours des 23 mars et 11 mai 2020 afin de devenir « conseiller incitatif » et de pouvoir prétendre ainsi à des subventions de la part du canton. Nous nous tenons évidemment à votre disposition par l'intermédiaire de M. Jacquemet, du service de l'énergie pour tout renseignement complémentaire.

## Activité économique

Concernant l'activité économique de nos branches plusieurs fléaux nous menacent et votre association ne demeure pas insensible à ces phénomènes. Il s'agit notamment de :

- Marchés publics et privés à très forte pression des prix, diminution de marges
- Report répété de travaux à la dernière minute impliquant une réorganisation de l'entreprise.
- La présence et la menace de grosses structures bien souvent paraétatique sur nos marchés.
- Présence d'indépendants ou entreprises étrangères ne pratiquant pas les mêmes règles du jeu
- Etc...

Une commission incluant également l'AVIE a été constituée et vise à lutter contre ces fléaux et notamment les entreprises paraétatiques. Fraîchement mise sur pieds, elle s'est donnée comme mission d'aller à la rencontre de nos politiques, de nos édiles communaux et d'essayer de sensibiliser au mieux les différents acteurs du marché à nos soucis. Elle s'intéressera et suivra avec attention les différentes actions menées par nos associations faitières Suissetec et EES au niveau fédéral. De plus, par l'intermédiaire de Construction Valais et de l'UVAM, nous disposons de relais très importants dans la défense de nos intérêts à tous les échelons. Si vous êtes témoin d'éléments pouvant nuire à nos professions et entreprises, n'hésitez pas à nous le faire savoir, ensemble on peut trouver des solutions.

## Conclusion

En conclusion, suite au succès de la sortie des membres à Paris il y a deux ans, votre comité a souhaité réitérer l'expérience et vous propose une nouvelle sortie en Italie, à Rome plus précisément pour novembre 2020. De plus amples informations vous parviendront au courant de l'année à ce sujet. Pour terminer, en guise de remerciements, je tiens à relever l'excellente ambiance et l'énergie positive et constructive dont fait preuve le comité, ainsi qu'à Amalia et Mathias pour leur travail et leur soutien indéfectible au service de l'association.

Merci beaucoup pour votre attention.

  
Patrice Cordonier

# AFFAIRES

## COURANTES

Une 3ème séance a eu lieu en date du 22 janvier 2020 entre les partenaires sociaux de la technique et de l'enveloppe du bâtiment en vue de l'adaptation des salaires et a permis de trouver un accord. La convention collective de travail est renouvelée et reste étendue jusqu' à fin mai 2024.

### **1. SALAIRES 2020 et 2021**

**Salaires réels 2020 >** augmentation de Fr. 0.15 cts par heure dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020

L'adaptation des salaires réels 2020 a été fixée à Fr. 0.15 cts par heure ou Fr. 26.80 pour les salariés au mois et ce dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Salaires réels 2021 >** augmentation de Fr. 0.15 cts par heure dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021

L'adaptation des salaires réels 2021 a été fixée à Fr. 0.15 cts par heure ou Fr. 26.80 pour les salariés au mois et ce dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Salaires minima conventionnels >**

augmentation de Fr. 0.10 cts par heure dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020

augmentation de Fr. 0.10 cts par heure dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021

augmentation de Fr. 0.10 cts par heure dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022

augmentation de Fr. 0.10 cts par heure dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023

### **Assemblée des délégués**

Les décisions importantes concernant les associations faïtières sont prises dans le cadre des assemblées des délégués de printemps et d'automne. Notre section détient 6 sièges auprès de suissetec et 2 sièges auprès d'EES. En cours d'exercice, les membres du comité ont assuré une importante représentation afin que la section valaisanne puisse faire valoir le plein de ses droits de vote lors des AD.

### **Conférence des Présidents des sections latines de Suissetec – Valais**

Selon un tournus bien défini, notre section a eu le privilège d'accueillir et recevoir mes collègues présidents latins l'espace de deux jours à Sierre. Si ces journées sont axées sur le travail et notamment la préparation de l'assemblée des délégués d'hiver de Suissetec, elles sont également l'occasion d'échanger et de partager des moments conviviaux. Ainsi, lors de la visite récréative, nous nous sommes rendus au centre du Valais, au cœur de l'usine Hydroélectrique de Bieudron-Grande Dixence. Les participants ont pu se rendre compte que si le Valais est terre de Fendant elle est aussi « terre d'énergie » pour reprendre ainsi le slogan de notre service cantonal de l'énergie et des forces hydrauliques.



## Formation

Sites : <https://topapprentissage.ch> / [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch).

Toutes les places d'apprentissages annoncées au SFOP sont publiées sur le site de l'orientation scolaire et professionnelle qui constitue une aide précieuse pour les apprentis en recherche d'un maître d'apprentissage. Ces informations sont également échangées avec le site [www.topapprentissages.ch](http://www.topapprentissages.ch) de suissetec.

## Formation supérieure

Encourager la relève de cadres dans nos entreprises par la formation supérieure constitue un objectif important. Les programmes des cours de brevets de contremaître et de maîtrise sont publiés sur le site [www.suissetec.ch](http://www.suissetec.ch). Les collaborateurs des entreprises membres bénéficient de tarifs fortement réduits. D'autre part, à condition de cotiser à la contribution professionnelle, ils bénéficient de contributions de la commission paritaire. Le secrétariat se tient à disposition pour fournir des modèles de contrat pour les entreprises qui souhaitent encourager leurs collaborateurs à suivre ces formations.

## Local tec-bat

Les cours de formation continus sont essentiellement financés par notre caisse CPP et plusieurs de ces cours se passent actuellement dans les locaux de notre association tec=bat à Sion.

Notre caisse CPP paie à notre association tec=bat une location pour ces cours de formation continu.

A propos de ces locaux tec=bat situés rue Oscar Bider 54 à Sion nous avons même trouvé des synergies avec d'autres associations, comme avec l'AVMPP les plâtriers /peintres qui ont effectués des cours dans nos locaux et ont créés une salle de classe que nous avons équipée à présent. Egalement avec l'association l'AVEN les Nettoyeurs qui ont financés dans nos locaux par leur CPP différents sols, et sanitaires pour leurs cours spécifiques, un grand merci d'ailleurs à son président Roger Bonvin qui est présent aujourd'hui et qui a été le moteur principal pour que cette collaboration aboutisse.





## **Remise des prix apprentis**

Le 17 août 2019 les jeunes diplômés valaisans ont reçu leur CFC ou leur AFP des mains du Chef du Département de l'enseignement, de la culture et des sports, M. le Conseiller d'Etat Christophe Darbellay.

tec-bat a organisé une manifestation afin de féliciter les 10 apprentis ayant obtenu une moyenne générale de 5 ou plus. L'occasion a également été saisie pour les encourager à participer aux championnats suisses ou à poursuivre leur formation par un apprentissage complémentaire, un brevet de contremaître ou une maîtrise.

Tout candidat ayant obtenu au minimum une note de 5.0 au travail pratique et n'étant pas âgé de plus de 25 ans peut se présenter aux championnats suisses. Outre les aptitudes artisanales, une manière structurée de travailler, une résistance au stress et de l'endurance sont importantes pour réussir les championnats suisses. Les épreuves sont exigeantes et elles doivent être accomplies dans un temps limite.



FORMATION  
PROFESSIONNELLE VALAIS

Besse Jean-Daniel	CFC	JYCtechnic Sàrl
Bruchez Arnaud	CFC	TECSA
Mâitre David André	CFC	Bornet Frères SA
Planchamp Ludovic	CFC	Avanthey SA
Thomas Raphael	CFC	Chrisitan Thomas SA
Berra Julien	CFC	Avanthey SA
Cheseaux Dylan	CFC	Frédéric Cheseaux Sàrl
Iaia Anthony	CFC	Cordonier Patrice & Sandrine SA
Sauthier Colin	CFC	Charly Gaillard & Fils SA
Mermoud Kevin	CFC	Art.32
Carreira Frias Tiago	Contremaître	Sanitaire
Dayer Michaël	Contremaître	Sanitaire
Tempesta Fabrizio	Contremaître	Sanitaire
Bonvin Joël	Contremaître	Chauffage
Ramos Bento Stefano	Contremaître	Chauffage
Bonvin David	Contremaître	Ferblanterie
Simonetto Lucky	Contremaître	Ferblanterie
Theux Marcel	Contremaître	Ferblanterie
Berger Denis	Conseiller énergétique	
Chevrier Denis	Conseiller énergétique	
Zimecki Mikaël	Conseiller énergétique	
Ferreira Carlos	Maîtrise fédérale	Maître Sanitaire
Vogel Olivier	Maîtrise fédérale	Maître Sanitaire
Dubuis Thierry	Maîtrise fédérale	Maître Projeteur Sanitaire
Francioli Brice	Maîtrise fédérale	Maître Projeteur Sanitaire
Alves Sucena Melo Luis Carlos	Maîtrise fédérale	Maître Chauffagiste
Richard Benjamin	Maîtrise fédérale	Maître Chauffagiste
Cotter Benjamin	Maîtrise fédérale	Maître Chauffagiste
Udressy Jean	Maîtrise fédérale	Maître Chauffagiste
Savic Dalibor	Maîtrise fédérale	Maître Chauffagiste
Bannwart Yann	Maîtrise fédérale	Maître Ferblantier

*Félicitations*

Le secrétariat s'occupe de la diffusion des informations et du conseil aux membres. Il apporte son soutien aux activités du comité. Les membres peuvent s'adresser directement au secrétariat pour obtenir un soutien personnalisé dans toutes les questions administratives.

### **Mise en ligne du site internet**

Afin de découvrir la vie de l'association, nous vous invitons à visiter notre site internet [www.tec-bat.ch](http://www.tec-bat.ch). A un clic de souris vous trouverez toutes les informations concernant la technique et l'enveloppe du bâtiment du Valais romand. Votre association dispose également d'une page Facebook et d'Instagram (tec\_bat).

### **Listes permanentes**

Consulté par le service de la protection des travailleurs et des relations du travail, le comité a vérifié que les exigences de formation des dirigeants des entreprises candidates soient bien remplies dans chaque cas. Sur cette base, il a préavisé positivement les demandes d'inscription ou de prolongation présentées.

### **Mutations**

#### **Les propositions suivantes ont été soumises à l'assemblée générale 2020**

Staub ferblanterie & couverture SA  
Yupie Sàrl  
L'artisan de l'eau  
MJ Sanitaire  
Dubuis Fils SA  
P10 Chauffage – Sanitaire Sàrl  
Pascal Ansermoz Sàrl  
CF Installations Sàrl

Chevrier André  
Sarrasin et Marquis (cessation d'activité)  
Martial Carroz (cessation d'activité)  
M. Clavien & Fils Sàrl  
Jahija Sanitaire Sàrl (faillite)

SFS unimarket  
Domotec

## Jubilare

Nous avons le plaisir de féliciter l'entreprise ci-dessous pour sa fidélité auprès de suissetec.  
Nous lui souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'avenir de son entreprise.

<b>Marcel Bonvin &amp; Fils SA, Corin Travelletti &amp; Biner SA, Ayent</b>
<b>Philippe Bellon, Troistorrents</b>

**Bravo!**

## Assemblée générale tec-bat

La cinquième assemblée générale de la tec-bat forte de 140 membres regroupant l'essentiel de la technique et de l'enveloppe du bâtiment en Valais romand, s'est tenue le vendredi 14 février 2020 dans le cadre de YOUR CHALLENGE à la salle Bonne-de-Bourbon au CERM à Martigny.

La séance s'est déroulée dans d'excellentes conditions devant un parterre de près de 110 personnes. Le directeur de Suisstec, M. Christoph Schär et le directeur d'enveloppe des édifices suisse, M. André Schreyer étaient présents. Le mot de bienvenue a été adressé par la présidente de la ville de Martigny, Mme Anne-Laure Couchepin. Le président Patrice Cordonier a effectué son rapport en soulignant notamment le projet AFBAT, les changements des ordonnances dans le cadre de la formation initiale, les cours organisés en 2019 par la tec-bat et quelques mots sur l'accueil de la conférence des présidents des sections latines de Suisstec en Valais. Il a relaté sur la problématique des entreprises para-étatiques. Il a été complété dans ses propos par son vice-président Paul Bovier qui a donné quelques informations au sujet des négociations salariales et a également informé sur l'ARCC (association de renforcement des contrôles sur les chantiers) dont il fait partie du comité. André Tapparel a dressé un bilan sur l'édition 2020 du Salon des Métiers. Mme Chiara Meichtry a présenté constructionvalais. Le Président du Grand Conseil M. Gilles Martin a apporté les salutations du parlement valaisan. La tec-bat a également eu l'honneur d'accueillir M. Nicolas Voide pour la présentation des championnats du monde route qui se dérouleront à Martigny du 20 au 27 septembre de cette année.

Le rendez-vous de l'assemblée de l'année prochaine est pris pour le vendredi 12 mars 2021 dans la région du Bas-Valais.





# RAPPORT

## COMMISSION CPP/CCT/ARCC

PAUL BOVIER, vice-président tec-bat

### **Convention Collective de Travail / CPP**

Notre nouvelle convention collective de travail entre est en vigueur depuis le 1er janvier de cette année et est valable jusqu'au 31 mai 2024.

Après 3 séances plutôt musclées avec nos "camarades" syndiqués, un accord a pu être enfin trouvé le 22 janvier dernier. Malgré le temps et la pression syndicale qui étaient contre nous, nous n'avons pas cédé à la panique, et je trouve que l'accord trouvé nous permet d'être satisfait globalement.

Je ne veux pas vous commenter en détail nos séances de négociations.

Cependant je tiens juste à vous mentionner quelques points qui me paraissent important :

L'objectif principal de votre délégation patronale était d'obtenir encore plus de flexibilité sur les heures supplémentaires que nous pouvons reporter ou payer sans suppléments... je vous rappelle qu'en 2008 nous pouvions reporter jusqu'à 100 heures supplémentaires puis en 2018, 125 heures supplémentaires et dès le premier janvier 2021 vous pourrez reporter jusqu'à 160 heures supplémentaires jusqu'au 30 avril sans supplément... je trouve cela très intéressant, car cela évite un licenciement ou un chômage hivernal, et vos collaborateurs sont d'autant plus fidélisé à votre entreprise.

Cela ne s'obtient bien sûr pas gratuitement et l'augmentation de 15cts sur les salaires réels et les 10 ct sur les minimas n'est finalement pas si cher payé....

Vous êtes tous conscients que notre main-d'œuvre et particulièrement celle qui est qualifiée est difficile à obtenir et à fidéliser.

Chaque association et branche professionnelle du bâtiment se bat pour attirer nos jeunes dans nos métiers et nous ne pouvons pas non plus investir énormément dans la relève et d'un autre côté ne pas payer convenablement nos collaborateurs.

Le champ d'application de notre convention collective s'appliquera également aux entreprises qui posent des panneaux solaires.

Une convention collective de travail valaisanne tec-bat...est-ce bien utile?

Pour ma part j'en suis convaincu et je profite de vous rappeler tous les avantages qui en découlent :

- Une meilleure protection du marché du travail de nos branches professionnelles sur le plan cantonal

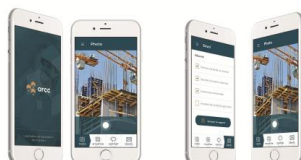
- Liaison avec la loi sur les marchés publics, listes permanentes etc....
- Financement de nos cours de formation continue ( 22 cours sont organisés cette année sur le valais romand pour nos collaborateurs )
- Subvention à hauteur de 40 % aux participants aux brevets et aux maîtrises, qui s'ajoute au 50% d'aide de la confédération soit 90% des frais sont remboursés aux candidats
- Chaque entreprise membre de l'association tec=bat ne paye pas la contribution professionnelle qui est comprise dans vos cotisations contrairement aux entreprises non-membres.
- Création et mode de financement de nos caisses de retraite et préretraite
- Introduction de la caution pour toutes les entreprises travaillant sur le territoire Valaisan.
- Fixation des règles à respecter que ce soit par les employés ou par les entreprises.
- Financement de la carte Pro pour nos entreprises.

### **Création depuis 3 ans de l'ARCC....Association de Renforcement des Contrôles sur les chantiers.**

- Cette association vit uniquement sur les contributions de nos différentes CPP
- Une certaine stabilité des contrôles sont effectués sans rentrer dans le détail ont peut constater que depuis cette organe de contrôle des chantiers est bien nécessaire pour débusquer les fraudeurs.
- Je constate dans nos commissions restreintes que les entreprises ou les privés qui viennent en Valais en pensant que c'est toujours le Far-West repartent avec une amende, et avec le souvenir que pour le retour ils doivent jouer avec les mêmes règles que nos entreprises.
- Malgré les apparences actuelles cela n'a de loin pas été un long fleuve tranquille.
- Si le partenariat de cette association fonctionne avec le service de la protection des travailleurs sur le papier, en réalité nous avons été énormément "freiner" par des tracasseries administratives et juridiques à croire que la protection des fraudeurs est mieux défendue que celle des travailleurs et des entreprises.
- Grâce à l'ARCC nous avons un outil qui est opérationnel depuis février 2017 avec une équipe de 7 personnes...dont 6 contrôleurs + une coordinatrice
- Nous avons enfin obtenu un seul numéro de téléphone. Le numéro de téléphone est disponible 7 jours sur 7 de 6 heures à minuit. Avec une personne qui vous répond en français ou allemand selon votre préférence.
- 027 606 74 48 Français  
027 606 74 49 Deutsch

Merci de votre attention.

*Paul Bovier*



arcc

Statistiques - Comparatif annuel  
Contrôles du samedi et semaine (ponts chômés) sur les chantiers

			2017		2018		2019		2020	
			01.01-30.06	01.07-31.12	01.01-30.06	01.07-31.12	01.01-30.06	01.07-31.12	01.01-30.06	01.07-31.12
Bas-Valais	contrôles spontanés	chantiers	75	102	88	96	97	128		
		personnes présentes	190	264	205	248	229	316		
	contrôles sur avis	chantiers sans individu	8	11	9	16	12	14		
		chantiers avec individus	4	11	9	13	8	11		
		nbre de personnes	13	37	33	39	26	32		
	constats SUVA			1						
			2017		2018		2019		2020	
			01.01-30.06	01.07-31.12	01.01-30.06	01.07-31.12	01.01-30.06	01.07-31.12	01.01-30.06	01.07-31.12
Valais-central	contrôles spontanés	chantiers	44	69	42	66	57	72		
		personnes présentes	80	123	79	157	142	156		
	contrôles sur avis	chantiers sans individu	26	19	11	21	17	9		
		chantiers avec individus	10	10	11	10	4	8		
		nbre de personnes	22	26	30	32	8	16		
	constats SUVA									
			2017		2018		2019		2020	
			01.01-30.06	01.07-31.12	01.01-30.06	01.07-31.12	01.01-30.06	01.07-31.12	01.01-30.06	01.07-31.12
Haut-Valais	contrôles spontanés	chantiers	-	46	23	39	32	51		
		personnes présentes	-	148	78	123	71	135		
	contrôles sur avis	chantiers sans individu	-	10	2	10	5	21		
		chantiers avec individus	-	1	3	6	1	9		
		nbre de personnes	-	7	6	25	8	29		
	constats SUVA									



# RAPPORT

## COMMISSION DE FORMATION INITIALE

JEAN-YVES CRETENAND  
ISERABLES – JANVIER 2020

La commission de l'enseignement professionnel est composée de tous les enseignants actifs dans nos 3 professions, soit 13 intervenants.

Effectifs aux cours théoriques à Martigny 2018-2019

Classe	Prof	effectif	1 <sup>er</sup> appr.	apprent. compl.	redou blants	AFP direct	article 32	mont. ventil	calorifugeur tôle + fumiste	arrêté	situation d'échec
INC 1	Praz	21	21	-	-	-	-	-	-	1	11
INC 2	Briguet	20	16	3	1	-	-	-	-	1	9
INC 3	Crettenand	11	5	6	-	-	-	-	-	-	1
INS 1A	Grange	12	8	1	3	-	-	-	-	-	-
INS 1B	Pittino	12	8	2	-	-	-	-	-	1	1
INS 2A	Thomas	17	17	2	2	-	-	-	-	2	8
INS 2B	Pittino	11	8	1	2	-	-	-	-	5	2
INS 3A	Favre	14	8	5	1	-	-	-	-	-	2
INS 3B	Udressy	16	11	3	2	-	-	-	-	-	3
FER 1	Roh	12	10	-	1	-	-	-	1	-	1
FER 2	Roh	11	7	2	1	-	-	-	1	4	2
FER 3	Roduit	9	8	-	1	-	-	-	-	-	-
AFP 1A	Roduit	13	12	-	-	-	-	-	-	1	-
AFP 1B	Tissot	11	8	-	-	-	-	-	-	3	-
AFP 2	Tissot	7	6	-	1	-	-	-	-	1	3

Nombre d'absence en augmentation.

Profiter de motiver les jeunes à faire un 2ème apprentissage avant l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance.

#### Effectifs aux cours interentreprises sanitaire 2019-2020

	<b>B-VS</b>	<b>H-VS</b>	<b>Total</b>
<b>INS 1</b>	23	10	33
<b>INS 2</b>	27	15	42
<b>INS 3</b>	30	9	39
<b>AFP 1</b>	19	2	21
<b>AFP 2</b>	7	1	8
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>37</b>	<b>143</b>

#### Effectifs aux cours interentreprises chauffage 2019-2020

	<b>B-VS</b>	<b>H-VS</b>	<b>Total</b>
<b>INC 1</b>	21	1	22
<b>INC 2</b>	20	7	27
<b>INC 3</b>	11	8	19
<b>AFP 1</b>	2	3	5
<b>AFP 2</b>	1	0	1
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>19</b>	<b>74</b>

#### Effectifs aux cours interentreprises ferblanterie 2019-2020

	<b>B-VS</b>
<b>FER 1</b>	12
<b>FER 2</b>	12
<b>FER3</b>	7
<b>AFP 1</b>	0
<b>AFP 2</b>	0
<b>Total</b>	<b>31</b>

#### Effectifs des dessinateurs 2019-2020

	<b>1ère</b>	<b>2ème</b>	<b>3ème</b>	<b>4ème</b>	<b>total</b>
<b>sanitaire</b>	1	4	1	2	<b>8</b>
<b>ventilation</b>	1	3	2	1	<b>7</b>
<b>chauffage</b>	3	2	2	2	<b>9</b>
	5	9	5	5	<b>24</b>

## **Divers et propositions individuelles**

Les tests d'aptitude n'ont pas encore eu lieu, ils sont programmés les 29 janvier et 1 avril prochains. L'année dernière, il y a eu 38 participants répartis sur 2 sessions. Il y a eu 20 échecs pour 18 réussites avec une moyenne pas très élevée.

Les plateformes ont eu lieu le 6 décembre dernier à Courtelary dans le Jura. Philippe s'y est rendu.

M. Gollut nous faire part que M. Adolf Kippel va se retirer du poste de chef expert du chauffage. Il va présenter sa démission, M. Pierre-André Gillioz est pressenti pour reprendre ce poste avec l'aide de Fabien Aymon. Les discussions sont en cours.

Mes remerciements s'adressent aux écoles professionnelles de Martigny et Sion, par M. Gérard Clivaz directeur de l'EPASC ainsi que M. Rudy Gollut chef des ateliers à l'EPCA de Sion.

Pour terminer j'aimerais remercier tous les acteurs de l'enseignement théorique et pratique soit : MM. Michaël Grange, Hugues Udressy, Bernard Thomas, Bastien Pittino, Stéphane Favre, Didier Roh, Yves Roduit, Bertrand Praz, Philippe Briguet, Jean-Marc Tissot, Fabien Aymon et Nicolas Pitteloud.

A TEC-BAT pour la mise à disposition de la salle pour notre assemblée.

Un grand merci à chacun pour son engagement au service de nos jeunes et ceci pour vos entreprises.

Nous clôturons cette séance fructueuse à 19h00.

Sion, le 23.01.2020 / JYC

*Jean-Yves Crettenand*

Président commission de formation initiale

# RAPPORT

## COMMISSION SALON DES METIERS

ANDRE TAPPAREL

Le Salon des métiers Your Challenge 2020 s'est déroulé du 11 au 16 février 2020, au CERM de Martigny.

Ce salon est une opportunité pour nos professions de se montrer aux jeunes en âge de chercher une formation. En effet près de 20'000 visiteurs sont attendus dans ses couloirs durant les 6 jours. Parmi eux 9'000 élèves des cycles d'orientation de tout le canton qui y font un passage obligatoire, encadrés, avec un travail en classe en amont et une visite guidée.

Votre comité s'est engagé à rendre ce stand attractif pour y présenter les différentes professions de notre association. La surface de 120m<sup>2</sup> à notre disposition a été séparée en 6 parties où les métiers sont présentés par des maquettes qui montrent nos différentes professions. Pour attirer les jeunes, nous proposons une participation à un tirage au sort via le compte Instagram de l'association sur lequel les jeunes doivent poster une photo originale avec des outils.

Notre association prend également part à la maison virtuelle du Bureau des métiers et de l'AVE. Cela fait plusieurs mois que la commission a commencé ses travaux pour aboutir au stand qui, nous l'espérons, a su attirer le regard et surtout des vocations dans nos beaux métiers.

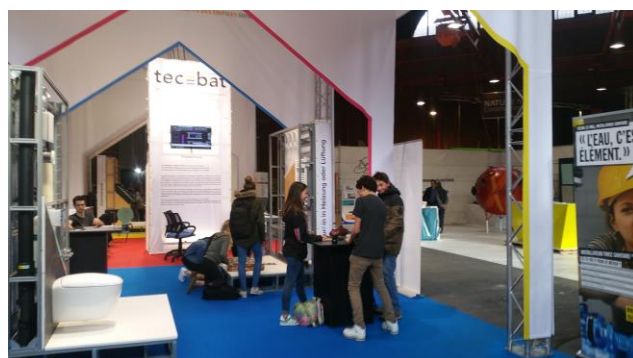
Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré à la conception, au montage / démontage et qui l'ont fait vivre pendant ces 6 jours. Nous remercions aussi nos associations faitière Suissetec et Enveloppe des Edifices Suisse pour leur collaboration et leur soutien sur ce projet ainsi que les fournisseurs qui nous ont proposé des matériaux ou outillages.

Le président de commission Salon des métiers

*André Tapparel*

Président commission du Salon des Métiers

**YOUR  
CHALLENGE**  
DU 11 AU 16 FÉVRIER 2020



# RAPPORT

## COMMISSION FORMATION CONTINUE

**FLORIAN RODUIT**

MARTIGNY – FEVRIER 2019

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL**

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

En 2019, nous avons pu mettre en place 16 cours pour les diverses professions de notre branche.

### **Les cours suivants ont été organisés :**

Soudure TIG pour débutant	10 participants
Cours placage métallique ferblantier	6 participants
Tuyauterie et montage	7 participants
Certification de soudage	7 participants
Fenêtre de toiture type Velux	10 participants
Normes d'étanchéité - douches et WC	14 participants
Soudure ferblantier de base	5 participants
Cours tronçonneuse	9 participants
Cours EPIac base	16 participants
Cours acoustique	5 participants
Soudure PE - Georg Fischer	11 participants
Système sanimatic	6 participants
Chariots élévateurs	10 participants
Cours hygiène de l'air	6 participants
Permis nacelle	12 participants
Cours toiture métallique – Prefa	18 participants

5 cours ont dû être annulés par manque d'inscriptions.

**152 participants de 31 entreprises différentes ont participé aux 16 cours.** Je profite de remercier toutes les entreprises qui suivent ces cours pour former et perfectionner leurs employés. Sans leur participation les cours ne seront pas possible.

### **PAC – Pompes à chaleurs**

Après quelques années où nous avons mises en place, en collaboration avec le Groupement Suisse des Pompes à chaleur et le Service de l'énergie et de forces hydrauliques de l'Etat, la formation pompes à chaleur, nous n'avons pas mis en place en 2019 une session.

Le service de l'Énergie et des forces hydrauliques a décidé dernièrement de réorienter leur politique d'aides financières en matière de formation continue dans le domaine de l'énergie.

**Pour 2020 nous avons mis en place 22 cours, certains sont déjà terminés avec de belles participations et de bons feedbacks.**

Vue le nombre de cours proposés, la commission de perfectionnement a décidé de changer la façon de présenter les cours dans la brochure et le programme respectif. En séparant les cours par branche, les entreprises peuvent trouver plus facilement les cours qui les intéressent.

Vous trouvez la liste complète des cours 2020 sur notre site internet : [www.tec-bat.ch](http://www.tec-bat.ch). Ou dans la brochure des cours de perfectionnement.



COURS
<b>CHAUFFAGE</b>
Soudure TIG
Soudure tuyauterie & montage TIG
Certification de soudage
Cours AEAI – Chauffage
<b>VENTILATION</b>
Cours acoustique
Cours AEAI – Ventilation
Hygiène de l'air – Module B
Installations ventilations I
Installations ventilations II
<b>SANITAIRE</b>
Trucs et astuces sanitaires
Normes d'étanchéité – douche/WC
Gaz propane : GPL
Soudure PE – Georg Fischer GF
<b>FERBLANTERIE</b>
Soudure ferblantier avancé
Cours résine PMMA
Façade métallique PREFA
Sécurité en toiture
<b>COURS DE SÉCURITÉ</b>
EPlac Base
EPlac Refresh
Permis nacelle
Cours tronçonneuse
Chariots élévateurs

***Votre avis nous importe ! Pour vos suggestions de cours ou d'autres demandes, veuillez sans autre vous adresser à Mme Jennifer Locher.***

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous mes collègues de la commission de perfectionnement pour leur travail et le temps passé à notre profession ainsi que Jennifer Locher de l'excellente collaboration et de l'organisation des cours de formation continue

Un grand merci également aux intervenants pour leur travail et leur engagement !

*Florian Roduit*

Président commission de perfectionnement

# RAPPORT

## DU CHEF EXPERT SANITAIRE

**BERNARD THOMAS**

LEYTRON – SEPTEMBRE 2019

C'est avec un grand plaisir que je vous présente les résultats des examens de fin d'apprentissage 2019 dans la branche du sanitaire.

*A noter : Tous les élèves promus sont sur le site : [www.apprenti-vs-ch/resultats](http://www.apprenti-vs-ch/resultats) , ensuite entrer : ok puis sélectionner la ou les professions.*

Les examens 2019 sont les examens préparés par la commission de Suissetec Suisse. Ils nous ont été présentés en fin d'année 2018 à Bern. Les examens se sont déroulés en français & allemand sur les sites de :

- Viège
- Sion
- Martigny

### **AFP :**

7 participants (1 Haut-Valais – 6 Valais Romand)

Le service a délivré : 5 attestations, soit 86.4 % de réussite.

Moyenne générale 4.31

Aujourd'hui deux candidats du Valais Romand ont pris la filière CFC. De plus ils ont décidé de débiter leurs formations CFC en 2<sup>ème</sup>. Même si ce n'est pas le « cursus » que je conseil, je les félicite.

### **CFC :**

44 participants dont (10 Haut-Valais – 34 Valais Romand)

**Le service a délivré : 38 CFC, soit plus de 86% de réussite : très bon millésime**

En pratique **12** candidats ont obtenu une note supérieure à **5.0**

Et la meilleure note de pratique est **5.6 obtenue par : Gwerder Steven** -> Otto Stoffel

Nous déplorons 6 candidats en échec dont **un candidat avec 2.0 de pratique !**

En comparaisons des échecs **des CFC** sur le plan Romands : Fribourg 10% - Neuchâtel 15% - Jura 0% - Genève 18% - Vaud 16% et la Valais 14%

Nous pouvons donc dire que les jeunes qui se présentent à l'examen final sont préparés.

Je vous remercie de votre attention.

Bernard Thomas

Chef expert sanitaire

# RAPPORT

## DU CHEF EXPERT CHAUFFAGE

**ADOLF KIPPEL**

LOECHE – JANVIER 2019

### QUALIFIKATIONSVERFAHREN 2019 HEIZUNGSINSTALLATEUR EFZ / EBA

#### Anzahl Kandidaten

	<u>EFZ</u>	<u>EBA</u>
Oberwallis	15 Kandidaten	1 Kandidat
Unterwallis	20 Kandidaten	4 Kandidaten

#### Erfolgsquote

	<u>EFZ</u>	<u>EBA</u>
Oberwallis	86 % 13 Kandidaten	100 % 1 Kandidat
Unterwallis	80 % 16 Kandidaten	25 % 1 Kandidat

#### Ergebnisse Analyse

	Kandidaten	Beste Note	Schlechteste Note	Durchschnitt
<b>Oberwallis</b>	15	5.3	3.3	4.5
<b>Unterwallis</b>	20	5.0	3.0	4.3

#### Bemerkungen zum Qualifikationsverfahren 2019

Die Lehrabschlussprüfung 2019 konnte in einem sehr ruhigen Rahmen ohne irgendwelche Zwischenfälle durchgeführt werden.

Mit einer Durchfallquote von 20% im Unterwallis und 14% im Oberwallis darf das Resultat als gut bezeichnet werden. Es gilt zu sagen, dass vor allem im Oberwallis mit 15 Lehrlingen ein sehr grosser Jahrgang die Prüfung absolviert hat. Wie man aber sieht, sind in den nächsten Jahren die Lehrlingszahlen sehr stark rückläufig.

Ich möchte jetzt schon ankündigen, dass ich nach diesem Qualifikationsverfahren im Jahr 2020 das Amt als Chefexperte und Experte an neue Kräfte übergeben werde. Bereits dieses Jahr wird Gillioz Pierre-André als Chefexperte auftreten und ich werde ihm beratend zur Seite stehen. Im letzten Jahr haben wir vier junge Experten in unserem Expertenteam aufgenommen.

In den letzten 28 Jahren als Experte und später als Chefexperte hatte ich immer grosse Freude in unserem sehr gut funktionierenden Expertenteam mitzuarbeiten.



Ich wünsche allen Experten jetzt schon den gleichen Zusammenhalt im Team, wie ich ihn immer erfahren durfte, und möchte mich für die sehr gute Zusammenarbeit herzlich bedanken.

Ich möchte in diesem Zusammenhang allen Experten, den Berufsschulen, dem Bureau des Metiers, dem Verband sowie der Dienststelle für die Unterstützung und die geleistete Arbeit danken.

Adolf Kippel

Chef expert chauffage

# RAPPORT

## DU CHEF EXPERT FERBLANTERIE

**VINCENT MONNET**

ISERABLES – JANVIER 2020

### Examens de fin d'apprentissage 2019

#### Déroulement des examens :

1. Aux ateliers écoles de Sion avec 2 sessions, du 3 au 14 juin pour les épreuves pratiques et orales.
2. A l'école professionnelle de Martigny, le 19 juin pour les épreuves de dessin et de connaissances professionnelles écrites.

#### Résultats :

En mars 2019, 15 candidats CFC ont été convoqués pour leurs examens finaux.

Cette année, le taux de réussite pour les CFC est de 93.3%

L'examen pratique a enfin pu se dérouler sur 16 heures et non 12 comme ces dernières années.

#### Détail des notes :

Moyenne de classe CFC par branches	
Travaux pratiques	4.49
Conn. Professionnelles	4.25
<b>Détails des trois branches de connaissances professionnelles</b>	
Entretien oral	4.35
Dessin prof.	4.42
Calcul + techno écrite	4.35

Trois candidats ont obtenu 5 et plus en travaux pratiques. Et trois candidats obtenu la note 5.0 et plus en Technologie globale (Conn. Prof. – Calcul – Oral)

#### En conclusion :

Je tiens à remercier :

- L'état du Valais, par Madame Conrad, cheffe de pôle, pour l'aide logistique.
- Les écoles professionnelles de Martigny et Sion pour la mise à disposition des salles et ateliers pour le bon déroulement des épreuves ;
- Tous mes collègues experts pour leurs excellentes collaborations, disponibilités et travail accompli durant l'année écoulée.

Vincent Monnet  
Chef expert ferblanterie



# RAPPORT

**DU DIRECTEUR  
DU BUREAU DES METIERS  
GABRIEL DECAILLET**

## **Les années 2020 une décennie porteuse d'espoirs ?...**

Lorsque l'on examine la situation à l'aube des années vingt de ce 21<sup>ème</sup> siècle, on peut soit, comme toujours, sombrer dans un pessimisme profond et prédire les pires catastrophes, soit voir les opportunités et saisir sa chance pour aider à construire un monde meilleur.

Bien malin qui peut dire ce que sera notre monde dans dix ans tant il est vrai que les choses évoluent de plus en plus vite sur tous les fronts et personne n'est à même de voir avec plus ou moins de certitude au-delà de 6 mois... Même les prévisions à une année sont souvent déjouées, alors prétendre voir à 10 ans qui oserait se lancer ?

Pourtant des tendances fortes sont bien là et auront sans aucun doute la vedette pendant quelques temps encore.

Prenons par exemple la mutation intervenue au sein du parlement Suisse en octobre 2019. Nous savons désormais que la tendance verte est en marche et que ce parti, jusqu'ici toujours un peu périphérique à une gauche aussi hétéroclite que plurielle, pèsera de plus en plus lourd sur les décisions politiques à venir, au moins dans les 4 prochaines années. Lorsque l'on sait que le parlement fédéral va se pencher prochainement sur la loi sur le CO2, il est raisonnable de penser que les questions environnementales vont rester sur le devant de la scène.

L'association des paysagistes : Jardin Suisse est d'ores et déjà sur la brèche pour trouver des alternatives à une initiative populaire au titre accrocheur : « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » qui a abouti.

Cette initiative vise deux objectifs : le premier veut supprimer complètement l'usage des pesticides dans l'agriculture suisse et empêcher l'importation de produits traités avec des pesticides industriels, l'autre tente de renforcer la qualité de l'eau par des normes contraignantes, drastiques et qui seront donc forcément coûteuses.

Comme à l'accoutumée, le problème est tout à fait réel concret et justifié. Il appartient dès lors au politique d'apporter des réponses crédibles et suffisantes pour que le souverain, c'est-à-dire le peuple Suisse, suive son gouvernement dans l'application des mesures proposées plutôt que des initiants qui, si ils ont bien identifié le problème, sont souvent des « jusqu'au-boutistes » obnubilés par un objectif irréaliste dans l'immédiat.

C'est le lieu de rappeler qu'ici les associations professionnelles ont un rôle important à jouer. En effet, ce sont elles les premières concernées par la défense des intérêts de leurs membres qui se mobilisent pour mettre en lumière ce que des décisions brusques ont pour effet sur l'économie et sur les emplois.

Dans un autre domaine, celui de la construction, la situation environnementale est encore plus pressante. Il suffit, en effet, de se remémorer qu'un des principaux consommateur d'énergie est le bâtiment (env. 40% de la consommation actuelle) pour voir que les enjeux sont considérables pour nos milieux.

Des normes de plus en plus exigeantes sont encore à attendre du politique en matière de système de chauffage, d'enveloppe thermique et de consommation d'énergie.

Où donc se situent les bonnes nouvelles ?

Il y a, à nos yeux, quelques pistes intéressantes à creuser.

Tout d'abord, la part du patrimoine bâti actuel à rénover est considérable. Sachant qu'une transformation devra répondre aux nouvelles exigences de qualité environnementale, c'est un marché considérable qui s'ouvre pour toute les entreprises qui bénéficient du savoir-faire dans ce domaine.

Qui plus est, l'environnement des taux d'intérêts bas devrait continuer de donner une impulsion positive à des projets de rénovation.

Ajoutons à cela un accompagnement des propriétaires par des gens de métiers qualifiés et de bon conseil et la roue du succès peut s'enclencher.

D'un autre côté le lobbying politique du monde de la construction s'organise peu à peu.

Jusqu'à il y a peu, une brève rencontre avec un responsable politique actif au plan fédéral ou avec un responsable de département cantonal où on glissait à l'oreille un sujet sur lequel le responsable en question promettait de se pencher suffisait à satisfaire le porteur de message.

Rien ne se concrétisait pourtant et l'année suivante on pouvait tout recommencer...

Désormais, grâce à constructionvalais et constructionromande, il y a un vrai travail de veille législative qui est en place. Les projets de l'administration sont suivis et discutés le plus souvent en amont avec les personnes chargées d'élaborer les projets. Cette méthode a d'ores et déjà démontré son efficacité avec la loi sur les constructions de 2018, avec la loi fédérale sur les marchés publics, avec la discussion sur la mise en œuvre de la politique énergétique cantonale (vision 2035), etc...

A titre d'exemple, lorsque Constructionromande organise une rencontre à fin 2019 avec les parlementaires celle-ci pouvait compter sur la présence de 24 parlementaires fédéraux romands, c'est bien la preuve du fait que le travail de fond et de proximité porte des effets concrets.

Ce lobbying fonctionne donc ! On le voit bien. Il reste du chemin à parcourir et rien n'est jamais acquis, mais le mécano est en marche et fonctionne grâce à la proximité relationnelle avec nos élus et à l'appui sans faille des sections cantonales.

## **L'OR de demain...**

Au-delà de l'arène politique d'autres défis conditionnent l'avenir de nos professions.

Il y a dans l'esprit de chaque patron un souci constant de pérennité de son entreprise. Celle-ci doit survivre à toutes sortes d'écueils et trouver son chemin afin d'être profitable, de créer des places de travail et de répondre à un besoin des consommateurs.

Pour relever au quotidien tous ces défis, l'entreprise doit donc pouvoir s'appuyer sur des collaborateurs bien formés donc compétents et sur des valeurs pérennes.

C'est là que la question de la relève professionnelle et de l'engagement de forces vives dans l'entreprise prend tout son sens. Les collaborateurs d'une entreprise sont la clé qui ouvre la porte du succès. Comment donc favoriser l'éclosion de « bons éléments » ?

La Suisse, et le Valais en particulier, peuvent compter sur une formation professionnelle de haute qualité. Les médailles obtenues à chaque édition dans les championnats des métiers, tant européens que mondiaux le prouvent régulièrement.

Les « mains intelligentes » ne le sont que parce que des entrepreneurs intelligents les ont entraînées et s'en sont occupés avec patience mais aussi rigueur, exigence et respect pour au final pouvoir s'enorgueillir d'avoir formé un professionnel talentueux et compétent. Ces « mains intelligentes » sont fières de leurs métiers et sont passionnées par l'art de réaliser, de construire.

Qui plus est, les bons professionnels fondent leur action sur une série de principes et des valeurs. Le respect de l'homme et de la nature ou l'envie d'être différent ou encore, l'innovation dans le cadre de leur activité, etc...

Beaucoup d'entrepreneurs qu'il m'est donné de rencontrer fonctionnent de la sorte et pourtant ils peinent à trouver une certaine relève.

Il faut croire que l'idée de commencer sa carrière professionnelle par un apprentissage ressemble encore à une sorte d'aveu d'échec scolaire. Tel n'est pas le cas bien sûr ! Commencer sa carrière professionnelle par un apprentissage c'est un très bon choix pour plusieurs raisons. La principale c'est bien sûr avoir la conviction de suivre ses aspirations, de faire ce que l'on aime et de pouvoir le faire avec plaisir. De plus l'apprentissage est aujourd'hui une clé qui ouvre sur de larges horizons. La formation n'est plus cloisonnée. Une raison de plus pour ne pas hésiter à suivre ses aspirations. Et l'on ne dira jamais assez que le bon choix est celui qui correspond aux aspirations d'un jeune.

Pour faire un bon apprenti, être habile de ses mains mais il faut aussi une tête bien faite.

A l'orée du Salon des Métiers, Your Challenge, on pourra voir ce que veut dire construire notamment grâce à un projet novateur : la maison virtuelle !

Aidons nos enfants à s'orienter vers nos métiers artisanaux, ils sont l'or de demain !

## **2020 le Bureau des Métiers encore davantage à votre écoute**

### **...e-business !**

A la fin du mois de janvier 2020 il y avait quelques 1'786 entreprises avec personnel annoncées auprès de notre centre patronal. Parmi celles-ci 62 % utilisent désormais notre portail e-business pour l'annonce en ligne de leurs collaborateurs et les salaires de leur entreprise. Si l'on excepte les entreprises de location de service qui n'annoncent que trimestriellement les salaires des ouvriers soumis à la préretraite, le taux de pénétration de la solution e-business s'élève à 64%.

A partir de ce printemps, l'ensemble des demandes de prestations concernant les vacances, les absences justifiées pour cause de déménagement, de mariage, de décès, etc. seront possibles en ligne.

On le voit, le portail e-business s'impose comme l'outil de communication privilégié avec nos entreprises.

D'autres services sont à venir qui vont peu à peu renforcer ce lien direct avec nos entreprises.

### **...2020 la solution juridique est en place**

Je vous l'annonçais l'an dernier, c'est désormais chose faite !

La complexité des relations d'affaires et la gestion des risques liés à la conduite d'une entreprise en général ne cessent d'augmenter. Pour les entrepreneurs, le besoin d'un soutien permanent et fiable en matière juridique est aujourd'hui une nécessité.

Devant cette nouvelle réalité, le Bureau des Métiers a développé au bénéfice des patrons de PME une solution juridique intégrale. Fruit d'un partenariat avec une compagnie d'assurance spécialisée, notre solution bénéficie désormais d'un réseau de 70 juristes sur lequel s'appuyer en cas de besoin.

Effective en deux langues nationales et couvrant la totalité des domaines de protection juridique cette solution présente en outre un rapport prix/prestations très avantageux.

### **En cas d'adhésion l'entreprise bénéficie d'une protection globale :**

- Cette solution couvre l'ensemble des domaines du droit (*ex : contrat d'entreprise, contrat de bail, contrat de travail, circulation routière, marchés publics, etc.*) et permet un accompagnement de l'entrepreneur lors de procédures devant la justice.
- Elle intègre le volet conseil juridique qui n'appartient normalement pas à ce genre de couverture.
- Le prix d'une telle couverture a été négocié et dépend de la masse salariale de l'entreprise. Les tarifs sont très compétitifs et se trouvent sur notre page internet.
- Un petit flyer élaboré par le Bureau des Métiers donne un aperçu de ce que couvre concrètement cette nouvelle solution juridique.

## **L'entreprise qui n'adhère pas à la solution juridique :**

- Elle ne bénéficie pas des couvertures et doit supporter elle-même les conséquences de la survenance d'un risque juridique.
- Elle verra ses demandes de conseils juridiques facturées au prix de Fr 300.-/h (*Fr. 200.-/h pour membres d'associations patronales affiliées au Bureau des Métiers*). La prise en charge des frais de justice n'est pas comprise dans ce tarif.

Il en va des questions juridiques comme des accidents. Ce n'est que lorsqu'ils sont arrivés que l'on se pose la question de savoir si l'on est bien assuré.

La vie d'une entreprise comporte des risques. Ceux-ci doivent être pris en compte et réduits au maximum.

N'attendez donc pas pour souscrire à cette nouvelle solution construite pour vous et remplissez sans tarder votre bulletin d'adhésion. Lors de la survenance d'un cas il est déjà trop tard, c'est en amont que l'on résout souvent les problèmes juridiques en évitant qu'ils se produisent.

Nous sommes convaincus que la solution proposée répond à vos besoins.

Notre avocate, Me Alice Vanay se tient volontiers à votre disposition pour plus de renseignements sur ce sujet.

## **Dr' Jope – Un veston collé à des valeurs**

Vu avez sans aucun doute tous aperçu notre campagne de valorisation des professionnels de nos métiers au travers du Dr'Jope – le veston des artisans. Vous avez pu l'apercevoir sur les bus de votre région, dans les pages d'adjudication du Bulletin Officiel ou encore sur les réseaux sociaux...

Très remarquée par nos partenaires, les professionnels du Bureau des Métiers sont reconnus par le fait qu'ils portent le Dr'Jope. Un veston collé à des valeurs.

En outre, du lundi 9 au vendredi 13 mars prochain, l'ensemble des députés du Grand Conseil ne pourra pas manquer l'exposition dans la salle des pas perdus juste devant la salle du Grand Conseil. Ce sera l'occasion pour nos milieux d'une rencontre privilégiée et d'aborder l'un ou l'autre thème avec nos élus.

Nul doute, que la question des lourdeurs administratives risque d'être évoquée...



Encore un petit mot pour vous dire qu'une phase 3 de la campagne Dr'Jope est en élaboration. Elle aura pour cible les jeunes qui sont en recherche d'une voie professionnelle...

### **Le service de formation du Bureau des Métiers – une expertise reconnue**

Il y a bien longtemps que la formation des collaborateurs des entreprises membres des associations du Bureau des Métiers est organisée et désormais bien en place.

Aujourd'hui les compétences techniques ne suffisent pourtant plus ! Il s'agit de motiver ses collaborateurs, d'imprimer une vision d'avenir de l'entreprise de créer du sens à un savoir-faire en se basant sur des valeurs propres.

C'est la raison pour laquelle, dès cette année, le Bureau des Métiers va développer une nouvelle offre de cours spécifique pour patrons de PME. Il y sera question de management d'équipes bien sûr, mais aussi de savoir être, de construction d'une chaîne de valeurs pour répondre encore mieux aux attentes des clients d'aujourd'hui.

### **CCT – des négociations terminées.**

S'il aura fallu attendre le tout début de l'année 2020 pour des résultats définitifs, ceux-ci sont désormais sur la table.

La tec-bat qui renouvelait tout le texte de sa CCT a abouti à un accord pour une durée de 4 ans.

Les électriciens valaisans ont terminé leurs négociations salariales en janvier 2020 avec un accord salarial à la clé valable pour les trois prochaines années.

Sur le plan romand, les négociations qui concernent les métiers valaisans du bois et de la peinture, suivent un autre calendrier et se sont achevées à la fin de l'année dernière.

Le secteur de la construction métallique est parvenu à un accord au mois de décembre 2019 après près de deux ans de discussions acharnées.

Les paysagistes ne sont pas parvenus à un accord.

Ces discussions sont toujours ardues et la redistribution de la production de richesse créée chaque année par les entreprises s'avère toujours plus délicate tant il est vrai que la difficulté de vendre un travail pour un prix équitable devient chaque année plus ardue.

## **Rendez-vous le 9 octobre prochain à la Journée du Bureau des Métiers**

Je m'aperçois que le temps passe vite, et c'est bien normal, lorsque l'on aborde de tels sujets... Il faut savoir aussi laisser du temps pour les échanges informels et la convivialité.

J'arrête donc ici mes explications, non sans vous donner rendez-vous au plus tard le 9 octobre prochain à Martigny pour la journée du Bureau des Métiers.

Cette journée qui s'inscrit dans le cadre de la Foire du Valais, toujours le 2<sup>ème</sup> vendredi est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat, des banques des Assurance et de la politique*) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose.

L'ambiance de l'an dernier y était tout à fait extraordinaire et comme on le dit souvent, les absents avaient bien tort !...

J'espère avoir le plaisir de vous y saluer et m'en réjouir déjà, car je sais déjà que la fête sera belle.

### **Un mot de conclusion !**

Quelqu'un a dit un jour :

*« Le monde déteste le changement, c'est pourtant la seule chose qui lui a permis de progresser. Soyez vous-même le changement que vous voudriez voir dans le monde. Il faut changer le monde vite fait, sinon c'est lui qui va nous changer. »*

Nous sommes donc tous finalement responsables de ce changement ! Lorsqu'on avance seul, on va peut-être plus vite pendant un moment, mais à plusieurs les changements sont plus solides et plus durables. Votre association est une magnifique plateforme permettant les évolutions de votre environnement.

Le goût du risque, la créativité qui pousse les entrepreneurs vers de nouveaux défis, sont des qualités fréquentes chez les patrons que vous êtes. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Garder la tête froide, se fier à son intuition et savoir décider juste fait qu'un patron est souvent seul face à ses choix.

Dans ce contexte, il est bon de pouvoir compter sur des partenaires fiables. Le Bureau des Métiers depuis toujours a comme mission première de vous accompagner sur ce chemin de la création de valeur.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2020.

*Gabriel Décaillet*

Directeur du Bureau des Métiers



# COMITE

tec-bat

TECHNIQUE ET ENVELOPPE DU BÂTIMENT

## Bureau des Métiers

tec-bat

Rue de la Dixence 20  
1950 Sion

tec  bat

### Patrice Cordonier

Ch. d'en Haut 33  
1978 Lens

patrice@cordonier-sa.ch

T 027 483 25 73

F 027 483 51 85

M 079 625 42 73

### Paul Bovier

Edouard Bovier & Fils SA  
Chemin Saint-Hubert 37  
1950 Sion

info@verretoit.ch

T 027 322 80 84

F 027 322 87 86

M 079 214 14 64

### Jean-Yves Crettenand

JYCtechnic Sàrl  
Rte des Condémines 8  
1914 Isérables

info@jyctechinc.ch

T 027 306 68 76

M 079 325 91 06

### Enrico Poloni

Enrico Poloni Sàrl  
Route des Parties 29A  
1933 Sembrancher

info@enicopoloni.ch

T 027 785 26 23

F 027 785 26 25

M 079 473 91 27

### Grégory Ecoeur

Ecoeur Frères SA  
Rue St-Didier 41  
1868 Collombey

gregory@ecoeur.ch

T 024 471 90 20

F 024 471 75 26

M 079 653 53 69

### Florian Roduit

JM Rossa SA  
Rue des Epineys 12  
1920 Martigny

info@jmrrossa.ch

T 027 722 21 62

F 027 722 91 93

M 079 216 90 21

### André Tapparel

Tapparel Alexis & André SA  
Route des Jardins 21  
3963 Montana

info@tapparel.ch

T 027 481 33 76

F 027 481 11 76

M 079 624 37 17

Bureau des Métiers – Rue de la Dixences 20 – 1950 Sion

### Amalia Massy – Secrétaire

T 027 327 51 31

F 027 327 51 80

amalia.massy@bureauesmetiers.ch

# LISTE DES MEMBRES

au 31.12.2018

# 1/3

<b>A</b>	A.J CONCEPT	1950 SION
	ALAIN ZUBER	3976 NOËS
	ANDENMATTEN SA	1950 SION
	AMBORD TOITURES SARL	1967 BRAMOIS
	AVANTHEY SA	1870 MONTHHEY
<b>B</b>	BARMAZ GUY-PIERRE	3961 MISSION
	BASILE MONNET ET FILS SA	1914 ISERABLES
	BAUMGARTNER ET LEGER	1965 SAVIESE
	BERCLAZ ET ROMAILLER SA	3974 MOLLENS
	BESSE & VIAL SARL	1947 CHAMPSEC
	BESTAZZONI SA	1920 MARTIGNY
	BETICA SA	1950 SION
	BETRISEY SANILENS SARL	3978 FLANTHEY
	BIANCO SA	1964 CONTHEY
	BINER & BITSCHNAU SA	1950 SION
	BORNET FRERES SA	1950 SION
	BOVIER FRERES SARL	1983 EVOLENE
	BRUCHEZ ET FILS SARL	1926 FULLY
	BRUNO GENOLET & FILS SARL	1987 HEREMENCE
	BUGNA TECHNICAL SA	1870 MONTHHEY
<b>C</b>	CAMPO CHAUFFAGE SANITAIRE SARL	1966 AYENT
	CARROZ SA	1936 VERBIER
	CHARLY GAILLARD & FILS SA	1976 ERDE
	CHARLES ALBERT ROH SARL	1976 AVEN
	CARTHOBLAZ SA	1962 PONT-DE-LA-MORGE
	CHEVRIER ANDRE	1983 EVOLENE
	CHRISTIAN THOMAS SA	1912 LEYTRON
	CHRISTINAT & COURTINE	1950 SION
	CHRISTOPHE GERBER SARL	1928 RAVOIRE
	CHRISTOPHE PIERROZ	1921 MARTIGNY-CROIX
	CLAIVAZ-SCHNEITER & CIE SA	1997 HAUTE-NENDAZ
	CLIMAVAL SA	1950 SION
	COURTINE & HERITIER SA	1965 SAVIESE
	COUTAZ SA	1890 ST-MAURICE
	CS ENERGIE SARL	1950 SION
	CVS CONFORT & CIE SA	1920 MARTIGNY
<b>D</b>	DANIEL FRANCIOLI	1950 SION
	DANIEL REICHENBACH SA	1938 CHAMPEX-LAC
	DUO TECH SARL	3966 CHALAIS
	DUPASQUIER & RUGA SA	1870 MONTHHEY
<b>E</b>	ECOEUR FRERES SA	1868 COLLOMBEY
	EDDY BUCHARD SA	1913 SAILLON
	EDOUARD BOVIER & FILS SA	1950 SION
	ENERGIE.EAU SARL	1921 MARTIGNY-CROIX
	ENRICO POLONI SARL	1933 SEMBRANCHER

LISTE  
DES  
MEMBRES

2/3

<b>F</b>	FERNAND FAVRE SA	1908 RIDDES	
	FG BOIS SARL	1875 MORGINS	
	FORNAY BERNARD SARL	1897 LE BOUVERET	
	FORRE SA	1907 SAXON	
	FRANCIS DELEZE SA	1997 SORNARD	
	FRED THOMAS SARL	1907 SAXON	
	FREDERIC CHESEAUX SARL	1912 LEYTRON	
	FREDERIC ZUFFEREY & CIE	3974 MOLLENS	
	FUMEAUX SARL	1994 APROZ	
	<b>G</b>	G & P SANITAIRE SA	1950 SION
GABRIEL BORGEAT SA		1904 VERNAYAZ	
GD CLIMAT SA		1950 SION	
GENOUD FRERES SARL		1958 UVRIER	
GEO BONVIN SA		3963 CRANS-MONTANA	
GILLES ET LUCIEN PERRUCHOUD SARL		3966 RECHY	
GLOBALBAT SA		1926 FULLY	
GOLLUT CHRISTOPHE ET RUDY SARL		1870 MONTHHEY	
GUY & CHARLY MABILLARD SA		1971 GRIMISUAT	
<b>H</b>		H2O CONCEPT	1870 MONTHHEY
	HYDROTEC CYRIL MARCLAY	1873 VAL D'ILLEZ	
<b>I</b>	INTERCOLLECT SA	1920 MARTIGNY	
<b>J</b>	JACQUES ZANOLO	1923 LES MARECOTTES	
	JAHIJA SANITAIRE SARL	1907 SAXON	
	JCL ANDRE BOTELHO	1904 VERNAYAZ	
	JEAN-JOSEPH PITTELOUD ET FILS SA	1950 SION	
	JEAN-MICHEL SARRASIN S.A.	1937 ORSIERES	
	JM ROSSA SA	1920 MARTIGNY	
	J-M. TISSOT SA	1895 VIONNAZ	
	J : M : FAVRE SANITAIRES SARL	1907 SAXON	
	JOEL MARCLAY SANITAIRE SA	1870 MONTHHEY	
	JOSEPH BOSSERT	1870 MONTHHEY	
	JOSEPH CLIVAZ ET FILS SA	3963 CRANS-MONTANA	
	JULIEN MORAND S.A.	1967 BRAMOIS	
	JYCTECHNIC SARL	1914 ISERABLES	
	<b>K</b>	KARLEN & CIE SA	1934 LE CHABLE
		<b>L</b>	L'ART DU BAIN SARL
LATHION MARIUS ET MICHEL SA	1997 HAUTE-NENDAZ		
LEHNER SA	3960 SIERRE		
LEON ET MARTIAL NEUROHR	3979 GRONE		
LEONARD RODUIT SARL	1926 FULLY		
LOUIS VALLOTTON SA	3960 SIERRE		
<b>M</b>	M. CLAVIEN & FILS SARL		3972 MIEGE
	MARC LUISIER RECHY SARL		3966 RECHY
	MARC-ANDRE DUC SA	3971 OLLON	
	MARCEL BONVIN & FILS SA	3960 CORIN	
	MARCEL PEDRONI & FILS SA	1907 SAXON	
	MATHIEU & CALOZ SA	1950 SION	

LISTE  
DES  
MEMBRES

3/3

	MICHEL JACQUIER SA	1963 VERBIER
	MICHEL REY	1921 MARTIGNY-CROIX
	MICHEL VALETTE SA	1950 SION
	MICHELLOD & CLAUSEN SA	1920 MARTIGNY
	MILLIUS & FILS SARL	1964 CONTHEY
	MOTTET TOITURES SARL	1902 EVIONNAZ
<b>P</b>	P RICHARD SARL, SUCC. SAXON	1907 SAXON
	PARCHET FRERES SA	1896 VOUVRY
	PATRICE & SANDRINE CORDONIER SA	1978 LENS
	PAUL TERRETTAZ & FILS SARL	1933 SEMBRANCHER
	PAUL THOMAS & FILS SA	1912 LEYTRON
	PERRUCHOUD – JAHIJA SARL	3966 RECHY
	PHILIPPE BELLON	1872 TROISTORRENTS
	PIERRE BALZANI FILS SA	3963 CRANS-MONTANA
	PIERRE TACCHINI SARL	1904 VERNAYAZ
	PILLET TOITURE FACADE ENERGIE SARL	3974 CRANS MONTANA
	PITTINO SARL	1964 CONTHEY
	PRADERVAND & DUAY SA	1920 MARTIGNY
	PRAZ TECH SARL	1950 SION
<b>R</b>	REY HILAIRE & FILS SA	3963 CRANS-MONTANA
	REYNARD SANITAIRE FERBLANTERIE SA	1965 SAVIESE
	RUMPF SA	1983 EVOLENE
<b>S</b>	SANIPRALONG SARL	1969 EISON
	SANIFER SARL	1950 SION
	SANITEC	1950 SION
	SARRASIN ET MARQUIS	1932 BOVERNIER
	SIGMA INGENIERIE & MAINTENANCE SA	1950 SION
	STAUB FILS SA	1926 FULLY
	STEPHANE MUTTER SARL	1926 FULLY
	STEVE VERGERES SA	1950 SION
	SYLVAIN TAMBORINI	1897 LES EVOUETTES
<b>T</b>	TAPPAREL ALEXIS & ANDRE SARL	3963 MONTANA
	TAMBORINI SYLVAIN	1897 LES EVOUETTES
	TECHNITHERM YANNICK ROSSIER SARL	1950 SION
	TECNOSERVICE ENGINEERING SA	1920 MARTIGNY
	TECSA SA	1964 CONTHEY
	TRAVELLETTI & BINER SA	1966 AYENT
<b>V</b>	VALCALORIE SA	1950 SION
	VHTECHNIC SARL	1950 SION
	VINCENT PEDRONI SARL	1907 SAXON
	VOGEL SA	3965 CHIPPIS
<b>W</b>	WICKY DAVID	3967 VERCORIN
<b>Z</b>	ZEN-CONCEPT GMBH	3940 STEG
	ZUFFEREY P.-A.	3965 CHIPPIS
<b>#</b>	5A CONSEIL ENERGETIQUE SA	1895 VIONNAZ

**LISTE DES  
MEMBRES  
PARTENAIRES**  
au 31.12.2018

<b>A</b>	ABRIFEU SA ADECCO RESSOURCES HUMAINES SA	RIDDES SION
<b>B</b>	BRAAS SCHWEIZ AG	DÜDINGEN
<b>C</b>	CHEMITUBE SA CHIME-FLEX SA CONSTANTIN ISOLATIONS	ST-MAURICE MONTHHEY SION
<b>D</b>	DAREN SA DEBRUNNER ACIFER SA DERBIGUM SUISSE SARL	SION SIERRE / MARTIGNY LE BOUVERET
<b>E</b>	ETERNIT (SUISSE) SA	PAYERNE
<b>F</b>	FORCLAZ PIERRES NATURELLES SA	SIERRE
<b>G</b>	GABS GASSER CERAMIC – MORANDI FRERES SA GEBERIT DISTRIBUTION SA GECAL SA GEORG FISCHER, SYSTEME DE TUYAUTERIES SA GETAZ MIAUTON SA GIACOMINI SA GROUPE BRINGHEN, SANIBAT, SANVAL GYSO SA	TAGERWILEN CORCELLES-PRES-PAYERNE SORNARD LE CHABLE LONAY  SION GIUBIASCO SION  CRISSIER
<b>H</b>	HAWLE ARMATUREN AG HEITZMANN SA HOVAL HERZOG SA	SIRNACH AIGLE CRISSIER
<b>I</b>	ISBA AG ISELI UMWELT & HEIZTECHNIK AG ISOPLUS (SCHWEIZ) AG ISOTOSI SA	SWINGEN WAUWIL ISLIKON SIERRE
<b>L</b>	LA-HAUT PRO SARL	SION
<b>M</b>	MATERIAUX PLUS SA	MARTIGNY
<b>N</b>	NEOMAT AG	MARTIGNY
<b>P</b>	PELLOUCHOD & CIE PREFA SUISSE	FULLY MÖRSCHWIL
<b>R</b>	ROMAN SA	SAXON
<b>S</b>	SIKA SCHWEIZ AG - ROOFING SERGE FERRARI AG SOLU'TUBES SA SOPREMA AG STIEBEL-ELTRON AG SWISSPORT ROMANDIE SA	ECHANDENS EGLISAU ESTAVAYER-LE-LAX SALGESCH MATRAN CHÂTEL - ST-DENIS
<b>T</b>	TCA THERMOCLIMA AG	LAUSANNE
<b>V</b>	VELUX SUISSE SA VEUTHEY & CIE MARTIGNY SA	PRAMAGNON MARTIGNY
<b>W</b>	WATEP AG/SA WINDHAGER CHAUFFAGE CENTRAL SUISSE SA	WABERN B. BERN VAL D'ILLIEZ
<b>Z</b>	ZZ WANCOR SA	WATT



## **à votre service**

**SECRETAIRE : AMALIA MASSY**  
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch

Rue de la Dixence 20 – 1950 Sion  
Tél : 027 327 51 11 ▪ Fax : 027 327 51 80

**[www.tec-bat.ch](http://www.tec-bat.ch)**